



La lettre

des élus communistes et apparentés
de Vénissieux - N° 77 - avril 2024

De 15 à 19

**c'est l'augmentation du nombre
d'apprentis à la ville de Vénissieux
depuis un an, un engagement fort
pour la formation de notre jeunesse.**

Droit au logement.

Cette année encore, Michèle Picard interpelle l'état pour faire bouger la jurisprudence sur les expulsions, les saisies et coupures. Certains nous disent, ça ne sert à rien, la loi est la loi, et une expulsion jugée est normale.

Mais quand des familles sont à la rue, qui dit que c'est "normal" ? Quand la fondation Abbé Pierre alerte que les records d'expulsions vont être battus en 2024 avec la crise du logement, qu'il y a 130 000 dossiers d'expulsions en cours, qui peut dire que c'est "normal" ?

C'est comme l'horreur de la guerre à Gaza. Il y a des manifestations tous les samedis à Lyon. Faut-il arrêter parce que visiblement, ça ne change rien ? Bien sûr que non, la dignité des peuples impose de continuer à manifester pour la paix !

La dignité des familles populaires impose de continuer à refuser ces procédures qui conduisent à la mise à la rue de milliers de familles que les services sociaux et d'urgences vont devoir ensuite aider.

Nous avons gagné la bataille pour l'eau, qu'il est désormais impossible de couper. Il faut l'obtenir pour l'électricité qui est tout autant vitale. Et il faut obtenir que le droit propose des alternatives à l'expulsion pour dette en imposant que, si le maintien dans les lieux n'est pas possible, il faut impérativement une solution de relogement.

C'est pourquoi l'action répétée du maire de Vénissieux est vitale. Il faut obliger tous les acteurs publics à dire clairement qu'une expulsion avec mise à la rue n'est pas légale !

Pierre-Alain Millet Adjoint au maire

EGALITÉ FEMMES-HOMMES

Notre plan d'actions égalité femmes-hommes 2024-2026 forme un carnet de route, avec 36 actions.

Le travail entrepris à Vénissieux depuis des années est considérable. Il est ancré dans le quotidien auprès des agentes et agents, auprès des jeunes, dans la santé, l'éducation, comme dans notre festival Essenti'elles.

Vénissieux compte 1350 agents et son effectif est largement féminisé. Seulement 14% des métiers sont indifféremment occupés par des hommes et des femmes. C'est une variable que l'on peut rectifier, à condition d'avoir en amont des formations moins genrées. Il faut favoriser l'émergence d'une culture de l'égalité professionnelle et agir sur les conditions de travail, cœur des inégalités.

Les familles monoparentales, essentiellement des mères célibataires, sont l'angle mort des politiques publiques en France. La délégation aux droits des femmes propose des pistes pour l'accès à des droits, des tarifs préférentiels, sur le sport, la culture, la cantine, la mutuelle, des accès à la garde d'enfant et au logement social. Nous suivrons ces débats pour les intégrer dans nos réflexions, comme nous l'avons fait pour la Cité de l'Emploi en ciblant les familles monoparentales comme public prioritaire.

En matière de lutte contre les violences conjugales et intrafamiliales, Vénissieux est à la pointe avec la mise à disposition de logements d'urgence et d'accompagnement, le financement d'une intervenante sociale au commissariat et un partenariat avec l'association VIFFIL pour l'accueil et le soutien de femmes victimes de violences.

Dans nos équipements jeunesse et à l'école, l'éducation à l'égalité commence dès le plus jeune âge. La question de la santé et de l'accès aux soins est centrale tout comme la lutte contre la précarité menstruelle, avec une collecte jusqu'au 28 mai.

Faire avancer l'égalité, c'est lutter contre les stéréotypes et s'interroger sur nos propres comportements.

Le monde du travail, avec son cortège d'inégalités de salaire et de conditions de travail, n'est pas le seul symbole des inégalités. Dans les livres d'histoire, dans la mémoire collective, partout règne l'invisibilité des femmes. Seules 6% des rues sont nommées selon des patronymes féminins. C'est la raison pour laquelle nous nous efforçons de corriger le tir et de rattraper le retard.

Le mouvement égalité femmes-hommes est enclenché et dans de nombreux domaines de notre société, l'égalité des droits reste à conquérir.

Michèle Picard - Maire

PRIME DE POUVOIR D'ACHAT

L'heure est venue d'étendre notre rôle d'amortisseur social à nos agents. Après des années de perte de pouvoir d'achat et de gel du point d'indice, les fonctionnaires territoriaux ont eux aussi encaissé durement l'hyperinflation.

Le gouvernement a laissé libres les collectivités d'attribuer, ou pas, la prime de pouvoir d'achat. Notre majorité a décidé de le faire au maximum des barèmes. Plus de 1100 agents toucheront donc une prime de pouvoir d'achat allant de 300€ à 800€, selon les rémunérations brutes des salariés.

Nous continuons de protéger et de soutenir les Vénissiens et les services publics de proximité, dont les agents sont les acteurs de première ligne. Les crises à répétition que nous traversons seraient bien pires pour les habitants sans le travail et les compétences des femmes et des hommes de la fonction publique territoriale. Cette prime est aussi un geste de reconnaissance de leur implication sur le terrain et de leurs savoir-faire dans une période économique et sociale très compliquée.

Michèle PICARD - Maire

» Plus que des primes, nous attendons du gouvernement une véritable revalorisation des salaires, des retraites, du point d'indice des agents de la fonction publique.

Une grande partie de la population essaie de vivre avec un SMIC à 11,52€ de l'heure quand l'inflation est grandissante, impactant pour beaucoup les produits de premières nécessités.

Se chauffer, se nourrir, se loger devient un luxe. Pourtant, le gouvernement veut à nouveau s'attaquer aux APL alors que les loyers ont subi une hausse de 3,5% et que de plus en plus de personnes dorment dans la rue, même des gens qui travaillent.

Nombreux sont les salariés en difficulté car le revenu de leur travail ne suffit plus pour vivre dignement. Ces primes soulagent un peu, mais ne sont pas la solution. Nous voulons un véritable plan de revalorisation des salaires, retraites, minima sociaux indexés sur l'inflation.

Véronique Callut - Adjointe au maire



PROTECTION DES ESPACES NATURELS ET AGRICOLES PÉRIURBAINS (PENAP)



Le syndicat intercommunal du plateau des Grandes Terres fut créé dans les années 90 afin d'endiguer l'expansion urbaine. Il a développé la biodiversité, les ruches, mûriers, corridor biologique. Chaque année, les écoles plantaient 30 mètres linéaires de haies doubles diversifiées.

Les agriculteurs ont toujours été associés pour faire évoluer les pratiques agricoles, comme avec l'utilisation de Bois Raméal Fragmenté pour la réduction des consommations d'eau. Le respect des bandes enherbées non cultivées autour des haies a permis l'explosion du nombre d'espèces d'oiseaux nicheurs et migrateurs, comme le Rossignol philomèle. 8 espèces d'amphibiens et 4 de reptiles ont été répertoriés. Pour les mammifères, la présence de blaireaux, d'écureuils, de lièvres d'Europe, de sangliers et de chevreuils a été observée, ainsi qu'une dizaine de variétés de chauves-souris, comme l'oreillard gris.

Le programme d'actions PENAP 2024-2028 de la Métropole prolonge un travail de longue date, mais il porte un regard négatif sur le développement des céréales. Des céréales pourtant utiles ! Alors poursuivons le travail avec les agriculteurs qui sont nos alliés pour l'avenir de ces territoires, y compris en innovant pour des circuits locaux de valorisation de céréales. C'est essentiel dans le contexte de crise agricole.

Jean-Maurice Gautin - Adjoint au maire

BRADERIE CULTURELLE

Les bibliothèques et médiathèques procèdent chaque année au désherbage des fonds documentaires en retirant des rayonnages les documents anciens pour le renouvellement des collections.

Pour offrir une seconde vie aux documents, la 1ère braderie sera organisée ce samedi 4 mai. Elle permettra l'acquisition, pour les habitants, de livres, CD et partitions à bas prix.

Vénissieux, engagée pour la promotion de la lecture, a obtenu le label "ma commune aime lire et faire lire". Nous travaillons avec l'association "Lire et faire lire" dont les bénévoles interviennent sur de nombreux événements dans la ville. Les bénéfices de cette braderie organisée lors du salon "le Jour du livre" seront reversés à cette association.

Christelle Charrel-Conseillère municipale

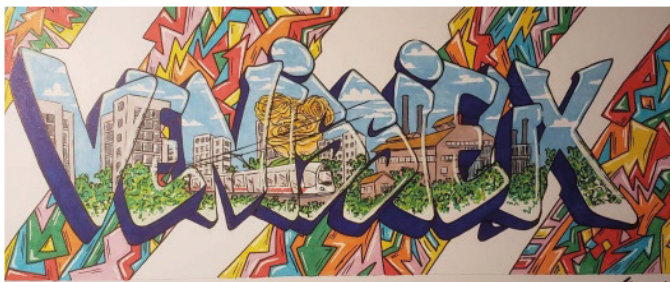
FRESQUE ARTISTIQUE

Une fresque artistique sera réalisée par des agents de la ville sur les murs du passage de l'ancienne gare. Encore une action positive pour faire reculer les incivilités de la propreté. Nous pouvons nous féliciter de la richesse, du sérieux et de la ténacité du travail de tous ceux qui font la ville de Vénissieux dont les 4 fleurs ne dépendent pas que du fleurissement, mais aussi de la qualité des espaces publics, et donc aussi, de leur propreté.

La majorité municipale a répondu aux communications des élus de droite qui dénigrent ceux qu'ils qualifient comme "ne faisant rien pour la propreté". Dire aux centaines d'agents de la Ville, de la Métropole, des bailleurs, du SYTRAL qu'ils " ne font rien ", c'est insultant, méprisant et le résultat est de masquer le problème qui devrait être partagé par tous : comment réduire les incivilités et délits de la saleté? Il ne faut pas taper sur ceux qui nettoient, mais sur ceux qui salissent !

Merci donc à l'agent municipal qui a proposé cette réalisation remarquable. C'est l'occasion de dire à tous les Vénissiens : "faisons reculer ensemble les incivilités de la propreté".

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire



TRANSITION ÉCOLOGIQUE

A Vénissieux, nous n'avons pas attendu le fonds vert du gouvernement pour réduire l'impact carbone de nos activités municipales sans pour autant renier le service public.

Notre consommation énergétique n'a cessé de baisser depuis 2010. 70% des bâtiments municipaux sont reliés au chauffage urbain et de nombreux travaux ont été entrepris pour améliorer leur qualité thermique. La part électrique de nos véhicules est passée de 12 véhicules en 2017 à 31 aujourd'hui. Ils sont chargés en grande partie grâce à des panneaux solaires.

L'enveloppe du fonds vert sera utilisée pour poursuivre le verdissement de notre flotte de véhicules. et notre passage 100% LED.

Pour les communistes, ce grand défi qu'est la lutte contre le changement climatique ne pourra être relevé que dans la justice sociale et la coopération internationale. Je vous invite à découvrir notre plan climat "Empreinte 2050".

Aurélien Scandolara - Adjoint au maire

ECOLE CHARLES PERRAULT

Avec la reconstruction complète de l'école Charles Perrault, la Ville s'engage pour l'éducation des générations présentes et futures.

A Vénissieux, l'éducation est une priorité. Le programme d'amélioration de nos écoles est conséquent avec des créations de classes, restaurants, selfs, des restructurations et rénovations à Joliot-Curie, Jules Guesde, Léo Lagrange, Ernest Renan, Parilly, et bientôt Gabriel Péri.

Se rajoutent à celà les travaux d'entretien dans toutes les écoles, l'ouverture de la maison de l'enfance Anne Sylvestre, la dé-imperméabilisation et la végétalisation des cours d'écoles qui deviendront des îlots de fraîcheur.

Murat Yazar-Conseiller municipal

ASSOCIATION JANUS FRANCE

L'association Janus qui mène des actions pour rendre le vélo accessible à tous, a répondu à une proposition de la Métropole pour une occupation temporaire d'un terrain SNCF de la cité Coblod. En s'installant sur ce site, Janus va trouver de meilleures conditions d'accueil pour ses salariés et ses usagers. Ce projet d'urbanisme transitoire, permettra de créer une dynamique en ce lieu vacant, en attendant le projet urbain lié au développement de la gare. La Ville soutient ce projet pour donner aux enjeux de la mobilité toute leur place à Vénissieux. Nous échangeons avec la Métropole pour aller vers la création d'une maison des mobilités, avec la relation usagers du SYTRAL, l'accompagnement des usagers dans la ZFE, et une maison du vélo avec un atelier vélo.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire

VOEU DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Malgré les annonces nationales budgétaires 2024 pour la formation professionnelle des demandeurs d'emploi, la situation est bloquée en l'absence de décision de la Région Auvergne Rhône-Alpes. Les conséquences pour l'emploi, les stagiaires et les formateurs sont énormes. Six organismes de formation nous alertent : depuis janvier, des centaines de places n'ont pu ouvrir pour les demandeurs d'emploi, et 65 postes de formateurs sont en péril.

Les groupes communistes, insoumis, écologistes, socialistes et citoyens demandent au président de Région et au président de France Travail de mettre en place les financements nécessaires pour maintenir les structures de formation professionnelle existantes et augmenter le nombre de places de formation.

DÉONTOLOGIE

Les collectivités territoriales sont invitées à désigner un référent déontologue pour les élus locaux. La Ville de Vénissieux a choisi de travailler cette désignation avec le CDG69 (centre de gestion de la fonction publique territoriale), dans un souci d'impartialité.

La désignation d'un référent déontologie pour les élus locaux est une bonne chose, d'autant que la loi "3DS" de 2022 sur les conflits d'intérêts est sujette à une grande diversité d'interprétations, et que la moitié des décrets d'application sont encore en attente.

Cette loi 3DS est un véritable casse tête. Au départ, elle visait à renforcer l'implication des élus locaux et leur surveillance sur les entreprises publiques locales. Mais le résultat est inverse et conduit à des situations ubuesques où l'élu qui siège dans une structure pour représenter la Ville n'a plus le droit de discuter et voter de délibérations à impact financier concernant cette même structure. Il ne peut même plus répondre aux questions du conseil municipal qui s'apprête à voter alors même qu'il est l'élu qui connaît le mieux la structure et le seul à pouvoir le faire.

La mise en œuvre de cette loi 3DS se fait depuis quelques mois de manière chaotique et très variée, selon les collectivités et les conseils des avocats, parfois contradictoires. C'est une bonne chose de mettre en place un référent déontologie et d'aider l'ensemble des élus locaux à mettre en place des règles de contrôle de probité. Mais il faudra reprendre cette loi afin de réellement permettre le contrôle par les élus dans les organismes publics locaux.

Sur les conflits d'intérêt, il faut déculpabiliser la très grande majorité d'élus qui cherchent à bien remplir leur mandat et se retrouvent malgré eux dans des situations complexes et ne surtout pas les mettre sur le même plan que les prises illégales d'intérêts réelles, à la manière Cahuzac, Balkany, Guérini, Sarkozy ou Fillon.

La bataille contre la corruption se heurte à une limite, celle d'une société dont l'économie repose sur la corruption permanente pour les 1% des plus riches qui touchent 96% des dividendes déclarés aux impôts. Ces 1% détiennent les médias, les centres de décision et sont donc objectivement en conflit d'intérêt massif avec les politiques publiques qui sont en faveur de la Bourse !

Toute l'institution européenne est une machine à lobbying qui organise officiellement la pression des intérêts particuliers sur la décision politique. Voilà le conflit d'intérêt fondamental de toute société capitaliste dirigée par ceux qui ont le pouvoir sur les investissements, les financements, les banques et qui dirigent les médias pour nous expliquer comment il faut réduire les dépenses publiques pendant que leurs fortunes explosent.

Voilà un bon angle pour une loi de probité publique, bien loin de la complexification déstabilisante de cette loi 3DS qui fait que de nombreux maires de petites communes jettent l'éponge, et dont nous pensons qu'elle fait partie d'une politique déterminée d'affaiblissement et de fragilisation des communes.

Pierre-Alain MILLET - Adjoint au maire



ECHOS

» RAS-LE-BOL DES PROCÉDURIERS QUI NÉCROSENT LA DÉMOCARTIE ET LE VIVRE ENSEMBLE !

Nos élus d'opposition s'enorgueillissent d'être champions dans le domaine de la dénonciation, à la recherche de la moindre occasion de faire le buzz dans les médias. Jeff Ariagno, conseiller municipal socialiste, a très bien exprimé le ras-le-bol global des élus de la Ville d'être sans cesse attaqués non sur le fonds, mais sur des procédures, des suspicions sans fondement mais répétées, plus de 50 procédures ! Il renverse la question : "est ce que le mensonge est délictueux ? Est-ce que la mauvaise foi est délictueuse ? Est-ce que la démagogie est délictueuse ?" En tout cas c'est irresponsable, comme ces élus qui ne viennent jamais en conseil municipal et qui se cachent derrière leur ordinateur pour faire le plus de buzz possible.

Ce sont les Vénissiens qui font vivre la ville, ceux qui s'investissent pour le vivre ensemble qui sont incessamment attaqués par lettres de dénonciation. Le pire de la politique : les dénonciations contre les débats d'idées.

» AMENDEMENT DU GROUPE AVENIR POUR VÉNISSIEUX

Après avoir beaucoup critiqué le choix de Frida Kahlo pour nommer l'esplanade de l'avenue Jean Cagne, la droite vénissienne propose que les artistes sélectionnés pour réaliser l'œuvre d'art qui y sera bientôt installée, soient uniquement des Vénissiens. **Non monsieur Arnoult, nous ne céderons pas à cette demande de "préférence nationale".**